



N° **0326** CAB.P/PRMP/2024

Conakry le, **14 MARS 2024**

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification
Avis d'Appel d'offres Ouvert National
Primature
DAO N° 02/CAB.P/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux, (LA TRIBUNE N°229 du janvier 2024, le journal des appels d'offres & HOROYA) ainsi que sur le site web de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et celui de la Primature du 25 janvier 2024.
2. La Primature a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures informatiques et fournitures et petits matériels de bureau. Les produits seront fournis à la Primature sise à Conakry, Boulbinet Palais de la Colombe, BP : 5141 dans un délai de trente (30) jours.
3. La Primature sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les fournitures citées ci-dessus en deux (2) lots :
Lot 1 : Achat des fournitures informatiques en faveur de la Primature ; et
Lot 2 : Achat des fournitures et petits matériels de bureau en faveur de la Primature.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 22, 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et des Partenariats Public-Privé (PRMP) Téléphone : 622 07 70 40 /666 57 57 63 93/628 85 71 92



mahamoudou.kaba@primature.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boulbinet Palais de la Colombe BP : 5141 Bureau N° 113, 1^{er} étage à la Primature du lundi au vendredi de 08 h à 17 h 00 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du code des marchés publics (**Sans objet**).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Boulbinet Palais de la Colombe BP : 5141 Bureau N° 113, 1^{er} étage à la Primature **à compter du 14 mars 2024** contre un paiement non remboursable de cinq cent mille francs guinéens (500 000 GNF). Le paiement se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de la manière suivante :
 - ✓ 50% au compte receveur du **Trésor public** sous le N° : **4111071** ;
 - ✓ 30% au compte receveur de **l'ARMP** sous le N° : **2011000407** ;
et
 - ✓ 20% au compte de la PRMP (Bureau du billeteur de la Primature au 2^{ème} étage).

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Boulbinet Palais de la Colombe BP : 5141 Bureau N° 113, 1^{er} étage à la Primature du lundi au vendredi de 08 h à 17 h 00 mn au plus tard le **12 avril 2024 à 11h**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un (1) observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à la même adresse citée ci-dessus le **12 avril 2024 à 11 h 30 mn**.



Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal au minimum à **1,5% du montant de l'offres**. Cette garantie demeure valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres.

La Cheffe de Cabinet

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Cabinet du Premier Ministre' at the top, 'Cheffe de Cabinet' at the bottom, and 'RG' in the center. The signature is written in a cursive style.

Mme Fanta KEITA

